



PCW

45 Boulevard Marcel PAGNOL
06130 GRASSE - FRANCE
Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique

GARDENIA BASE

Fournisseur PCW

Référence : GARDENIA BASE

1 - DONNEES TECHNIQUES

Description : Base parfumante
Composition : Mélange de substances odorantes
Solvant(s) : Triethyl citrate
Anti-oxydant(s) : Non ajouté directement

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Aspect : Liquide
Odeur : Floral
Couleur : Jaune très pale
Densité @ 20° C : [0.932 ; 0.972]
Indice de réfraction n (20/D) : [1.472 ; 1.482]
Point éclair en °C (coupelle fermée) : 81.3

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

COV Suisse - Annexe 1 : Voir certificat
CMR (Reg. 1223/2009/CE) : Voir certificat
IFRA : Voir certificat
Allergènes SCCNFP List : Voir certificat
Reg. 1223/2009 & mod. : Voir certificat
Taux d'utilisation max. (p/p) (Reg. 1223/2009/CE) :
Parfum : 0.66%
Eau de Toilette : 0.66%
Crèmes parfumantes : 0.66%
Produits non rincés (autres) : 0.66%
Produits rincés : 0.66%
Produits pour enfants : Enfants de -6 ans : 0.66%
Ne convient pas aux enfants de -3 ans.
Produits solaires : Pas de restrictions particulières - utilisation aux taux habituels
Taux d'utilisation max. autres :
Bougie : Pas de restrictions particulières - utilisation aux taux habituels

GARDENIA BASE

Parfum d'ambiance : Pas de restrictions particulières - utilisation aux taux habituels

Produits pouvant être ingérés : Non approprié

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Code douanier : 3302 90 90 00

Tunnel codes ADR : E

Durée de conservation : 12 mois, gardé selon les conditions de stockage.

4.1 - STOCKAGE

Stockage : Stocker à température ambiante dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID : Non vérifié

Transport Maritime IMDG : Non vérifié

Polluant Marin : Non

Transport Aerien IATA : 3334 MATIERE LIQUIDE REGLEMENTEE POUR LE TRANSPORT AERIEN N.S.A. (Indole), 9, III

LEGISLATION :

C.A.S : -

Étiquetage :



ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
EHC3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3
SC12 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 - En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501 - Éliminer le contenu/recipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.